



Présentation de la MAEC Forfaitaire

« Bilan carbone »



chambre-agriculture13.fr



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BOUCHES-DU-RHÔNE

➤ Qu'est qu'une MAEC forfaitaire ?

- Dispositif du 2nd pilier de la PAC
- Engagement sur 5 ans
- Rémunération sur les **surcoûts et manques à gagner** qu'impliquent le **maintien** ou **la mise en place de pratiques favorables pour l'environnement.**

1

➤ Forfaitaire, c'est-à-dire ?

- L'engagement concerne **la globalité de l'exploitation** ; absence de surfaces identifiées
- L'engagement concerne **l'atteinte d'un objectif** ; absence de cahier des charges

Exemples : systèmes herbagers pastoraux, mesure apicole, protections des zones humides...

MAEC forfaitaire « bilan carbone »

Objectif : Améliorer de 15% le bilan carbone net de l'exploitation sur 5 ans afin d'obtenir 18 000€

FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



La PAC finance la majorité de la subvention



La Région co-finance la mesure, gère l'appel à projet, instruit les dossiers, finance l'animation



L'Inter-Réseau Agriculture, Énergie, Environnement accompagne les agriculteur.rices dans le montage des dossiers

➤ Conditions d'éligibilité

- Être « actif » au sens de la PAC (**Si plus de 67 ans : ne pas faire valoir ses droits à la retraite**)
- Respect de la **conditionnalité** PAC
- Toute exploitation agricole dont le siège social est en PACA



Attention, la MAEC forfaitaire « bilan carbone » n'est pas cumulable avec les autres MAEC surfaciques

- Entretien durable des I.A.E
- Protection des espèces, code PSN 70.12
- Mesure apicole
- Elevage de monogastriques

- Autres MAEC surfaciques
- Aides à la conversion et au maintien en A.B

➤ Que se passe-t-il en 5ans ?

Faire un pré-diagnostic gratuit (JeDiagnostiqueMaFerme) et échange avec les conseillers IRA2E

Année n+0 :
Réaliser un bilan carbone initial + création d'un plan d'action

Validation de la candidature par le CR Sud/PACA

Mi-parcours :
Formation et/ou suivi du bénéficiaire sur la même thématique

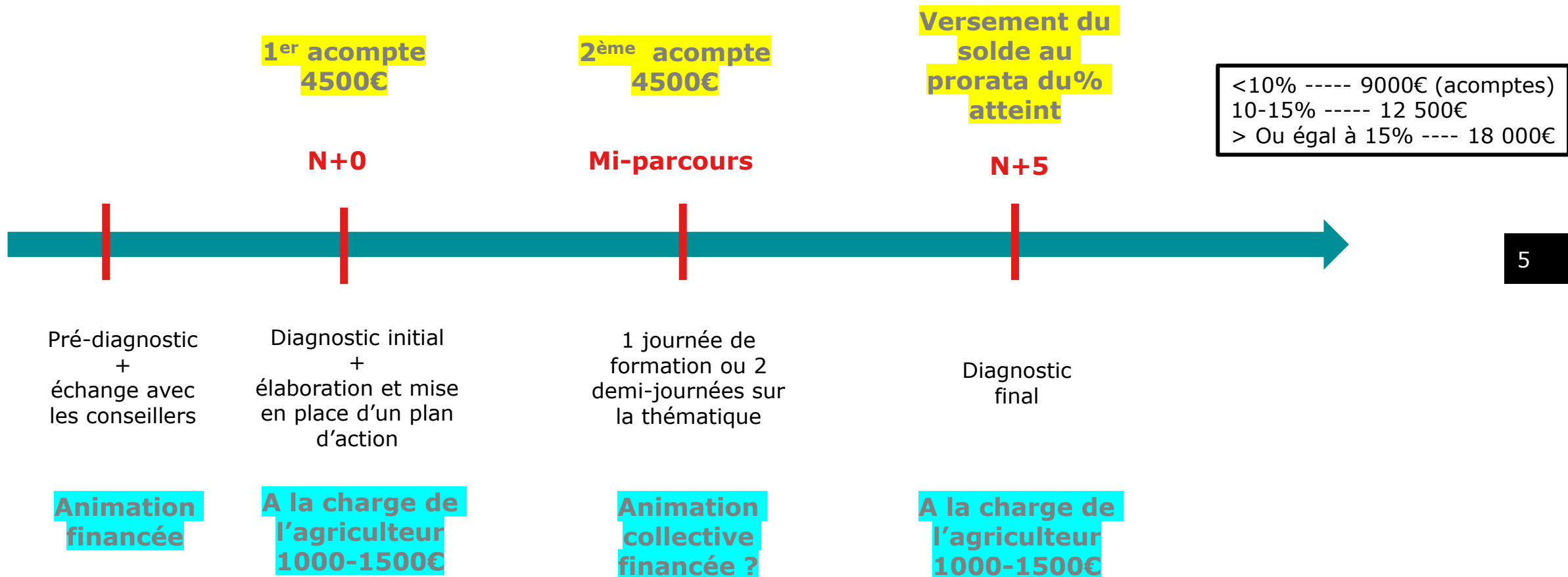
N+5 :
Réalisation du bilan carbone final

Informations à recueillir par les conseillers :

Enregistrement des pratiques

Factures énergétiques, consommation GNR, intrants, rendements, engins et machines

Modalités financières



Points de vigilance



Un plan d'action réalisable



Un point à mi-parcours sur l'effet du plan d'action



Savoir justifier le diagnostic choisi (notamment sur multi-filières)



Mêmes outils pour la réalisation des diags t0 et t+5 ; conserver la méthode d'obtention des différentes données



Des différences entre JDMF et les autres outils (ex: stockage des haies) : accompagnement préférable

Les conseillers pouvant vous accompagner dans cette mesure :

Adrien Saint-Didier – CA 13

07-61-20-99-12

a.saint-didier@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Romain Gateau – CA 13

06-33-11-58-28

r.gateau@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Marina Rivera – Bio de Provence

marina.rivera@bio-provence.org

06-37-37-49-55

Viviane Sibé – CA 84

viviane.sibe@vaucluse.chambagri.fr

06-29-83-06-16

chambre-agriculture13.fr

 Agri13

 Chambre Agriculture 13



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
BOUCHES-DU-RHÔNE

Merci de votre participation

chambre-agriculture13.fr

 Agri13

 Chambre Agriculture 13



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
BOUCHES-DU-RHÔNE